



DEMANDE DE PRIME A L'ACCESSION Propriétaire Occupant

Ville de NOGENT

N°

Textes et délibérations de référence :

- Délibération n° 2014/80 du Conseil Municipal de Nogent du 25 juin 2014
- ...
- Délibération n°2025/124 du Conseil Municipal de Nogent du 11 décembre 2025

- Les bénéficiaires :

- Les personnes physiques ou morales qui achètent une habitation destinée à devenir une résidence principale (propriétaires occupants ou bailleurs).

- Le montant :

- Prime de 5 000 €

- Conditions spécifiques :

- Bâtiment situé sur la commune de Nogent et ses communes associées ;
 - Bâtiment à usage d'habitation construit depuis **50 ans** et plus (sur la base des fichiers fiscaux) ;
 - Bâtiment **assujetti** au 1^{er} janvier de l'année où la vente a eu lieu à la **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants** (pour les ventes ayant eu lieu après le 1^{er} mars 2026), (fournir un justificatif)
 - Logement devant constituer une résidence principale durant une période de 7 ans minimum suivant l'attribution de la prime ;
 - Pas de condition de ressources des ménages acquéreurs ;
 - Aide versée uniquement après signature de l'acte de vente ;
 - Prime de 5 000,00 € plafonnée et applicable uniquement aux propriétés d'une **valeur minimale d'acquisition de 20 000,00 €**

- Engagement d'emménager ou de mettre en location l'habitation dans un délai de 2 ans après engagement du dossier par la Ville, si l'immeuble nécessite des travaux importants ou n'est pas habitable en l'état ;
- La condition de résidence principale de 7 ans débutera à compter de la date d'occupation effective du bien ;
- Une seule prime mobilisable par bâtiment dans un délai de 7 ans.

Article 1 : Identité du demandeur

Nom(s) Prénom(s) :

Adresse de votre précédent logement :

.....

.....

Téléphone : Mail :

Article 2 : Situation du logement

Adresse

Étage |__| n° Logt |__|

Code Postal : |__| |__| |__| |__| Commune :

Année d'achèvement : |__| |__| |__| Références cadastrales : |__| |__| |__| |__|

Bien destiné à :

☐ Être occupé par l'acquéreur

☐ Être mis en location par l'acquéreur

Prix d'achat du bien (hors frais d'acquisition) :

Article 2 : Validité de la convention et modalité de paiement

↳ La prime sera versée après dépôt du dossier complet.

↳ Le versement de la subvention aura lieu dans la limite des crédits réservés par la Ville de Nogent (Voir Convention d'Opération).

Article 3 : Engagement du propriétaire

Je soussigné(e)

↳ **Certifie sur l'honneur** que les informations inscrites dans cette demande de prime et les documents fournis sont exacts.

↳ **m'engage :**

- à occuper ou à louer le logement à titre de résidence principale pendant une période de 7 ans minimum,
- à emménager ou mettre en location le logement dans un délai de 2 ans, si l'immeuble nécessite des travaux importants ou n'est pas habitable en l'état ;
- à aviser dans un délai de trois mois, la Ville de Nogent, de toute modification aux informations décrites dans le présent document, ainsi qu'à restituer la prime, si :

- je mets mon logement en vente,
- j'utilise mon logement à titre de résidence secondaire,
- je transforme mon logement en local commercial ou professionnel.
- à fournir à la mairie de Nogent, les pièces justificatives nécessaires à la délivrance de la prime.

👉 **Et autorise** la Ville à communiquer sur mon projet (pose de panneaux ou de bâches de chantier, article dans la presse, photos...).

Fait à :

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature (s)

Pièce à fournir :

- Attestation de propriété en original (avec le montant de l'achat) ;
- Attestation sur l'honneur d'occuper le logement à titre de résidence principale ;
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Article 4 : Attestation sur l'honneur

Je/nous soussigné(e)/(ons), acquéreur(s) du logement référencé dans la présente demande, atteste/(ons) sur l'honneur :

- que cette habitation sera occupée en tant que résidence principale ;

Je/nous attestons qu'en cas de non-respect de cet engagement, je/nous devrai/ons reverser le montant de la prime.

Je/nous ai(avons) pris bonne note du fait que la Ville de NOGENT exercera un contrôle sur l'occupation effective par moi-même(nous-mêmes) ou par un locataire du bien acheté et ayant bénéficié de l'aide communale.

Fait à :

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature (s)